



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 22 mars 2022

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON,
sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 20h02

Étaient présents :

G.B.M : AEBISCHER Elise ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ;
COUDRY Sébastien ; DEVESA Cyril ; GAGLIOLO Lorine ; GALLIOU Françoise ; HUOT Daniel ;
JACQUIN Denis ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; NAPPEZ Anthony ; PARIS
Daniel ; POUJET Yannick ; SIMONIN Philippe ; TERZO André ;
C.C.L.L : GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; OUDET Alain suppléant de M. CRETIN
Emmanuel ; STADELMANN Jean-Claude ;
C.C.V.M : GAUTHIER André

Étaient excusés :

G.B.M : BAILLY Guillaume ; DUSSAUCY Nadine ; LOUIS Bernard ; MAGNIN-FEYSOT
Christian ; MÉNESTRIER Jean-François ; MICHEL Marie-Thérèse ; VIÉNET Romain suppléant
de M. Christian MAGNIN-FEYSOT ;
C.C.L.L : BERION Dominique suppléant de M. Alain MONNIER ; COULET Gérard ; CRETIN
Emmanuel ; MONNIER Alain ; PRILLARD Angèle
C.C.V.M :

Secrétaire de séance : Franck BERNARD

Procuration de vote :

Mandants : Nadine DUSSAUCY ; Christian MAGNIN-FEYSOT ; Alain MONNIER ; Angèle
PRILLARD
Mandataires : Jean-Marc BOUSSET ; Yannick POUJET ; Jean-Claude STADELMANN ; Alain
OUDET suppléant de M. Emmanuel CRETIN

Objet : 2D.Affectation du résultat 2021
2022/03_06-06

FINANCES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021**Rapporteur** : Monsieur Jean-Marc BOUSSET, Vice-Président

Après établissement et validation du Compte Administratif 2021 et vérification de sa cohérence et conformité avec le Compte de Gestion 2021, les résultats 2021 sont les suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	22 358 318,15	16 474 561,43
Recettes	23 621 325,85	16 387 832,97
Résultat d'exécution	1 263 007,70	-86 728,46
Résultat reporté	1 831 345,58	-74 446,63
Résultat de clôture	3 094 353,28	-161 175,09
Résultat global	2 933 178,19	
Besoin de financement des restes à réaliser		393 206,25
Besoin de financement d'investissement après prise en compte des restes à réaliser		554 381,34

À l'unanimité, le Comité Syndical définit l'affectation du résultat 2021 selon les modalités suivantes :

- l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2021 (554 381,34 €) en recettes d'investissement 2022, afin de couvrir le déficit d'investissement et le besoin de financement des restes à réaliser de 2021 sur 2022. Ce montant correspond, à peu près, à celui de la subvention de l'ADEME sur les travaux de démantèlement des anciens fours de l'usine d'incinération, en attente de perception sur 2022.

- l'affectation du solde de l'excédent de fonctionnement 2021 (2 539 971,94 €) en recettes de fonctionnement 2022,

- la reprise du déficit d'investissement 2021 (161 175,09 €) en dépenses d'investissement 2022.

Ces résultats sont repris au budget 2022 par Budget Supplémentaire 2022.

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité.

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

